

Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil d'Agglomération du 06 juillet 2017

Le six juillet deux mille dix sept, à 18h30, les membres du Conseil d'Agglomération, régulièrement convoqués le quatre juillet deux mille dix sept, se sont réunis, à la salle des fêtes de Brottes, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Présidente.

Monsieur Paul FOURNIE, conseiller communautaire, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Agglomération : 103

Membres du Conseil d'Agglomération en exercice : 102

PRESENTS : 60

Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Gérard BOCQUILLON, Jacky BOICHOT, Céline BRASSEUR, Roger BRAUX, Gilles CASSERT, Axel CAUSIN, Philippe CHATON, Joël CLEMENT, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Michel COURAGEOT, Patricia CUCCHI, Pierre DELAITRE, Pascal DEMERSON, Jean Pierre DERREZ, Christian DESPREZ, Abbès DJANTI, Marie Thérèse DORE, Alain DOUILLOT, Stéphan EMERAUX, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAUX, Paul FOURNIE, Delphine GAUTIER SDIGHA, Gilbert GEORGEMEL, Claude GEORGES, Jacky GILLET, Anne Marie GORSE, Jessica GOULIN, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, Audrey GUITREAU, Christophe GUYOT, François GUYOT, Hélène HALTZ, Christine HENRY, Marie-Noëlle HUBERT, Béatrice JEHLE, Patrice LOGEROT, Francis MAJORKIEWIEZ, Laurence MEUNIER, Marie Christine MURGIDA, Frédéric MUTZ, Véronique NICKELS, Michel PAULIN, Catherine PAZDZIOR, Nicolas PIERRE, Claude REMY, Sylvie ROUX, Jean Yves ROY, Jacky RUBINI, Bernard VIALLETTEL, Patrick VIARD, Daniel VOILLEQUIN, Jean-Marie WATREMETZ, Laurent PELLOUARD est représenté par Nathalie PELLOUARD, Jean-Luc RAILLARD est représenté par Norbert AHLRICHS, Guy URSCHEL est représenté par Philippe HENRY

EXCUSES : 27

Olivier BILLIARD, Damien BONHOMME, Jean Yves CHAGNET, Johann CLERC, Dominique COMBRAY, Florence DELFOUR, Michel DRIOUT, France GUITREAU, Jean Michel KONARSKI, Anne Marie LALLEMAND, Patrick LEFEVRE, Philippe LESEUR, Denis MAILLOT, Stéphane MARTINELLI, Yolande MARTINOT, Michel MENET, Daniel MICHEL, Cyril MOUSSU, Anne Marie NEDELEC, Sophie NOEL, Frédéric PERRIN, Patrick PRODHON, André-Xavier RESLINGER, Frédéric ROUSSEL, Catherine SFEIR, Franck TROMPETTE, Patrice VOIRIN

ABSENTS : 15

Patricia ALBAR, Jean Louis BENOIT, Jean Charles BERTHIER, Philippe BERTRAND, Fabien CONTAL, Jean Paul DIEUDONNE, Patrice HUMBLOT, Jean François LAMONTRE, Michèle LEMAIRE, Valérie NEDELEC, Jean Michel PASQUIER, Patrick POINSOT, Daniel RENARD, Bernard SIMON, Marielle THIBOUT

Olivier BILLIARD à Bernard VIALLETEL, Jean Yves CHAGNET à Stéphan EMERAUX, Johann CLERC à Jessica GOULIN, Michel DRIOUT à Hélène HALTZ, France GUITREAU à Audrey GUITREAU, Patrick LEFEVRE à Delphine GAUTIER SDIGHA, Philippe LESEUR à Christine GUILLEMY, Denis MAILLOT à Christian DESPREZ, Stéphane MARTINELLI à Pascal BABOUOT, Michel MENET à Jacky GILLET, Cyril MOUSSU à Christophe GUYOT, Anne Marie NEDELEC à Patrice LOGEROT, Sophie NOEL à Isabelle FENAU, Frédéric PERRIN à Céline BRASSEUR, André-Xavier RESLINGER à Marie Christine MURGIDA, Frédéric ROUSSEL à Jacky BOICHOT, Catherine SFEIR à Karine COLOMBO, Patrice VOIRIN à Jean-Marie WATREMETZ

ADMINISTRATION GENERALE

N°2017/207 - Réunion du conseil d'agglomération : procédure d'urgence

En application de l'article L.2121-12 alinéas 3 et 4 du Code général des collectivités territoriales, Mme la Présidente invite l'assemblée à se prononcer sur l'urgence de ce conseil, laquelle est adoptée **à l'unanimité**.

SCOLAIRE, PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

N°2017/208 - Délibération suite au décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

Au regard des avis donnés, ou non, lors des conseils d'école et de l'information reçue auprès des Maires concernés, le conseil communautaire délibère sur l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, de la façon suivante :

Ancienne Communauté de Communes du Bassin Nogentais qui avait la compétence en la matière

Le conseil communautaire adopte les propositions suivantes, à raison de 70 voix POUR, 2 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS :

- **Semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire 2017/2018** pour les écoles de Nogent (Baudon Rostand, Equitaine, La Vignelle), Mandres la Côte, Biesles, RPI Ageville-Bourdons-Esnouveaux.
- **Organisation inchangée**, sous réserve que le transport scolaire, commun avec l'école de Mandres la Côte, ne soit pas impacté, pour les écoles de Poulangy.

Ancienne Communauté d'Agglomération de Chaumont qui avait la compétence en la matière

Le conseil communautaire adopte la proposition suivante, à raison de 68 voix POUR, 3 voix CONTRE et 7 ABSTENTIONS:

- **Semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire 2017/2018** pour les écoles des communes rurales qui composaient l'Agglomération : RIP Brethenay-Condés-Riauourt, Colombey-les-Deux-Eglises, Juzennecourt, Jonchery maternelle, Jonchery élémentaire.

Le conseil communautaire adopte la proposition suivante, à raison de 71 voix POUR, et 6 ABSTENTIONS (Mme Karine COLOMBO n'ayant pas pris part au vote):

- **Organisation inchangée** et retour à la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2018/19, pour le RPI Buxières, Euffigneix, Villiers le Sec

Le conseil communautaire adopte la proposition suivante, à raison de 76 voix POUR, et 2 ABSTENTIONS :

- **Organisation inchangée** pour les écoles de Foulain et Chamarandes-Choignes

Le conseil communautaire prend acte à l'unanimité, que le conseil d'école ne s'est pas réuni pour l'école de Semoutiers.

Le conseil communautaire adopte la proposition suivante, à raison de 71 voix POUR, 2 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS :

- **Organisation inchangée** pour les écoles de la Ville de Chaumont, à savoir Brottes maternelle, Brottes élémentaire, Cassin, Ferry, Herriot, Lafayette, Macé maternelle, Macé élémentaire, Picasso, Pierres Percées, Pillon, Prévert, Voltaire-Moulin.

Ancienne Communauté de Bologne, Vignory, Froncles qui n'avait pas la compétence en la matière
--

Le conseil communautaire prend acte de la proposition suivante, à raison de 79 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- **Organisation inchangée** pour les écoles de Bologne, Froncles et du SIVOM LES COLCHIQUES (Soncourt-Viéville-Vouécourt-Vraincourt-Ormoy les Sexfontaines-Oudincourt).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La Présidente,



Christine GUILLEMY.

